

VILLE DE MAGOG
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LE 21 OCTOBRE 2024, À 19 H 00
ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR
3. PRÉSENTATION DE LA VISION DE DÉVELOPPEMENT 2024-2034 D'HYDRO-MAGOG
4. FINANCES
 - 4.1) Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.
5. AFFAIRES NOUVELLES
6. QUESTIONS DES CITOYENS
7. LEVÉE DE LA SÉANCE



M^e Mélanie Pelletier
Greffière adjointe